

Ville de Châteauneuf-sur-Charente
 Membres en exercice : 27
 Membres présents : 18
 Suffrages exprimés : 23

Mise en ligne le 18 Avril 2025
 République Française

Délibération N° 2025-20
 Conseil Municipal du 9 Avril 2025

DATE DE CONVOCATION : 3 AVRIL 2025

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : K. GAI - B. LAFAYE - G. MIGNON - M. VILLÉGER - M.H. AUBINEAU - T. DEGRANDE - P. FRÉON - M.A. CHEVALIER - G. MICHELY - J.P. DESLIAS - K. PERROIS - S. BROUILLET - F. GUIRAO - S. RAYNAUD - J. MARTINEAU - P. MAURY - S. HIBON-MINET - M. BARO

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR : J.F. CESSAC donne pouvoir J.P. DESLIAS - P. ORMECHE donne pouvoir à G. MIGNON - H. ROSARIO donne pouvoir à S. RAYNAUD - E. PILLARD-CLEMENTEL donne pouvoir à MA CHEVALIER - C. RAFIN donne pouvoir à P. FRÉON

CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS : J.F. CESSAC - P. ORMECHE - H. ROSARIO - E. PILLARD-CLEMENTEL - C. RAFIN

CONSEILLERS MUNICIPAUX NON EXCUSÉS : S. DELIMOGEES - P. BERTON - S. BUTET

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. BARO

BUDGET ANNEXE « Cœur de Pays » - Adoption du Compte Administratif 2024

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1612-12, le vote du compte administratif par l'organe délibérant doit intervenir avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice considéré,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2121-14, le Conseil Municipal a élu Monsieur Patrice FREON, Conseiller Municipal délégué, en tant que Président de séance pour le vote du Compte Administratif,

CONSIDÉRANT la conformité des résultats du Compte Administratif et du Compte de Gestion certifié par Monsieur le Trésorier,

CONSIDÉRANT les résultats obtenus dans le Compte Administratif 2024 du budget annexe Cœur de Pays :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement		Budget 2024	Réalisé 2024
002	Excédent antérieur reporté	233 956,51 €	- €
75	Autres produits de gestion courante	53 500,00 €	60 446,56 €
78	Reprises sur amortissements et provisions	5 000,00 €	4 954,78 €
		292 456,51 €	65 401,34 €

Dépenses de fonctionnement		Budget 2024	Réalisé 2024
023	Virement à la section d'investissement	193 956,51 €	- €
011	Charges à caractère général	68 500,00 €	10 629,92 €
65	Autres charges de gestion courante	12 500,00 €	- €
68	Dotations pour risques et charges	10 000,00 €	- €
042	Dotations aux amortissements	7 500,00 €	807,00 €
		292 456,51 €	11 436,92 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans les 2 mois à compter de sa publication.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement		Budget 2024	Réalisé 2024
021	Virement de la section de fonctionnement	193 956,51 €	- €
1068	Affectation en réserve (1068)	11 699,45 €	11 699,45 €
16	Emprunts et cautionnements reçus	3 000,00 €	525,00 €
042	Opération d'ordre entre section	7 500,00 €	807,00 €
		216 155,96 €	13 031,45 €

Dépenses d'investissement		Budget 2024	Réalisé 2024
001	Solde d'investissement reporté	11 699,45 €	- €
15	Provision pour risque et charge	- €	- €
16	Remboursements d'emprunts & cautions	3 000,00 €	- €
21	Investissement	85 000,00 €	1 594,56 €
23	Investissement	116 456,51 €	5 046,07 €
		216 155,96 €	6 640,63 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, **PAR 23 VOIX POUR** (Monsieur le Maire sort et ne prend pas part au vote), d'arrêter les résultats tels qu'obtenus dans le Compte Administratif 2024 du budget annexe Cœur de Pays.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire, Jean-Louis LÉVESQUE